

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

Article 1 - Identité du vendeur :

MT ACADEMY, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU), représentée par Monsieur Thomas Mayol, dont le siège social est situé au 58 rue de Monceau, 75008 PARIS, enregistrée sous le SIREN 984189027 au RCS de Paris. Joignable à l'adresse mail suivante : contact@academiedesinvestisseurs.com Ci-après le « **Prestataire** » ;

Article 2 - Définitions :

« **Client** » : Toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier et/ou bénéficiant des prestations proposées par le Prestataire, et concernée par les présentes conditions générales de vente ;

« **Conditions Générales** » : Conditions applicables à la relation contractuelle entre le Prestataire et le Client et comprennent le présent contrat, ses annexes ainsi que tout élément du Site auquel elles peuvent renvoyer ;

« **Site** » : Le site internet officiel du Prestataire, accessible à l'adresse www.academiedesinvestisseurs.com, sur lequel sont présentées les prestations, formations ou autres services proposés par le Prestataire ;

« **Programme** » : Le Programme Investisseurs 3.0, formation en ligne et accompagnement à l'investissement financier et patrimonial, visant à acquérir des compétences en termes d'éducation financière ;

« **Plateforme** » : L'espace numérique dédié, accessible en ligne, permettant aux Membres d'accéder aux contenus, formations, outils et services inclus dans le Programme. La plateforme de formation est hébergé via le site Podia, elle est accessible via un identifiant et un mot de passe confidentiel défini par le Client lors de la souscription au Programme Investisseurs 3.0 ;

« **Commandes** » : L'achat par le Client d'une ou plusieurs prestations proposées par le Prestataire, validé par un paiement effectif et conformément aux modalités prévues dans les présentes Conditions Générales ;

« **À Vie** » ou « **Accès illimité** » : Signifie à compter de l'adhésion du Client et de manière illimitée jusqu'à la date à laquelle le Prestataire cessera son activité

Article 3 - Objet :

Les présentes Conditions Générales ont pour objectif de déterminer les termes et conditions dans lesquelles le Prestataire propose au Client un service combinant une formation en ligne et un accompagnement dans le cadre du Programme Investisseurs 3.0.

Article 4 - Acceptation des conditions générales :

Toute utilisation du Site et de la Plateforme pour bénéficier du Programme est corrélée à l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes Conditions Générales.

Le Prestataire se réserve le droit de les modifier à tout moment, en publiant une nouvelle version sur le Site. En conséquence, les Conditions Générales modifiées s'appliqueront aux commandes conclues ultérieurement à la modification.

Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur sur le Site au jour de la Commande par le Client. L'acceptation des Conditions Générales s'effectue au moment du paiement de la Commande du Client.

En procédant au paiement, le Client indique qu'il accepte, sans réserve, les Conditions Générales et garantit être en mesure de contracter en vertu de la loi de son pays de résidence. Les Conditions Générales, envoyées par courrier électronique, au format PDF, dès la finalisation de la Commande et du paiement, servent de référence et ne peuvent être modifiées après l'achat.

Le Client contracte à des fins personnelles uniquement et déclare ne pas revendre, distribuer ou louer à des tiers les services reçus dans le cadre du Programme. Le Client ne respectant pas cet engagement, s'expose à des poursuites.

En acceptant les Conditions Générales, le Client reconnaît avoir bénéficié des informations et conseils suffisants par le Prestataire, lui permettant de s'assurer l'adéquation du Programme à ses besoins. **Le Client reconnaît qu'investir comporte un risque de perte en capital et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

Article 5 - Description et nature des prestations fournies :

Le Prestataire propose, dans le cadre de son activité d'organisme de formation professionnelle, un programme de formation en ligne, composé de contenus pédagogiques et de ressources numériques visant à transmettre des connaissances en matière de gestion financière, patrimoniale et d'investissement.

Le Programme est destiné à renforcer les compétences du Client, à l'accompagner dans sa montée en compétence et à favoriser son autonomie dans la construction de ses stratégies personnelles, sans que cela ne constitue un conseil personnalisé ou une recommandation individualisée au sens du Code monétaire et financier.

L'accompagnement proposé dans le cadre du Programme prend la forme de réponses pédagogiques à des questions d'ordre général ou stratégique, dans le respect des limites prévues par la réglementation applicable à la formation professionnelle. Il n'a pas vocation à se substituer à un accompagnement personnalisé réglementé (conseil en investissement financier, gestion de patrimoine ou toute autre prestation relevant d'un statut réglementé).

Le Prestataire met tout en œuvre pour transmettre des contenus à jour, pédagogiques, rigoureux et transparents sur les risques associés aux différentes thématiques abordées. Cependant, le Client reste seul décisionnaire et responsable des actions qu'il entreprend à l'issue de la formation et le Prestataire ne pourra être tenu responsable des conséquences des décisions prises par le Client.

Le Programme ne constitue pas une formation certifiante au sens du Code du travail. Aucun diplôme ou certification professionnelle reconnue par l'État n'est délivré à l'issue de la formation

5.1 Formation en ligne

Les services proposés au Client prennent la forme de formations en ligne accessibles via une plateforme d'E-learning. Celle-ci est mise à disposition de manière illimitée et « à vie », à condition que le Client respecte toutes les clauses définies dans les présentes Conditions Générales.

Grâce à cette plateforme, le Client peut :

- Suivre les formations en ligne selon son rythme ;
- Visionner les vidéos de formation en replay ;

Une fois le paiement confirmé (en totalité ou avec la première échéance en cas de paiement échelonné), le Client reçoit par email ses identifiants et son mot de passe pour accéder à la plateforme.

La formation en ligne sur la plateforme de e-learning comporte notamment :

- Formation e-learning Bourse
- Formation e-learning Immobilier locatif
- Formation e-learning Cryptomonnaies
- Formation e-learning Fiscalité française
- Formation e-learning Autres placements financiers
- Supports PDF, Excel et autres documents utiles dans le processus d'apprentissage du client

Le Prestataire s'engage à maintenir dans la mesure du possible un niveau de qualité pour les services et contenus proposés via la plateforme de formation/E-learning. La plateforme est conçue pour évoluer et être améliorée en continu. Cela inclut l'ajout de nouveaux contenus, la mise à jour des formations existantes, ainsi que l'amélioration des fonctionnalités disponibles.

Ces évolutions peuvent entraîner des modifications dans la structure ou l'organisation de la plateforme. Le Prestataire se réserve également le droit d'adapter ou de réorganiser le contenu afin d'optimiser l'expérience utilisateur et l'efficacité pédagogique.

Le Client est informé que ces améliorations visent à lui offrir une meilleure expérience et un contenu toujours actualisé. Ces modifications ne changent en rien l'accès illimité et « à vie » convenu dans les présentes Conditions Générales.

La plateforme de formation/E-learning est hébergée par Podia, un fournisseur reconnu parmi les leaders de l'hébergement de formations en ligne. Le Prestataire s'engage à maintenir la plateforme

fonctionnelle et accessible en permanence, dans les limites de ses moyens techniques et organisationnels. Toutefois, en cas d'interruptions ou de maintenances dues à des décisions ou interventions de Podia, le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable, ces événements relevant de la responsabilité de Podia et de ses propres conditions générales d'utilisation.

En cas de force majeure ou d'interruption prolongée des services fournis par Podia, le Prestataire s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour trouver une solution alternative et raisonnable dans les meilleurs délais, notamment en migrant la plateforme vers un autre hébergeur afin de garantir l'accès aux formations.

De plus, le Prestataire se réserve le droit de changer d'hébergeur à l'avenir. En cas de migration vers un nouvel hébergeur, le Client sera informé par email, et de nouveaux identifiants d'accès, si nécessaires, lui seront communiqués.

5.2 L'accompagnement du Prestataire

Le Prestataire agit exclusivement en tant qu'organisme de formation. Les services d'accompagnement proposés dans le cadre du programme visent à faciliter la compréhension, l'appropriation et l'application des contenus pédagogiques, sans constituer en aucun cas une prestation de conseil en investissement personnalisée. Le Prestataire ne délivre pas de recommandation personnalisée portant sur des instruments financiers.

Cet accompagnement est assuré par des experts spécialisés en pédagogie financière. Certains peuvent également être certifiés en tant que Conseillers en Investissements Financiers et/ou Conseiller en Gestion de Patrimoine, mais ils interviennent ici exclusivement dans le cadre de leur mission de formateurs et non en tant que CIF-CGP.

L'accompagnement comporte :

- 1) Un premier rendez-vous d'Onboarding et de formation en 1-1 en visioconférence avec un expert. Le Client recevra par e-mail dès son inscription un lien lui permettant de réserver à sa convenance un premier appel avec un expert.
- 2) Réponses illimitées aux questions écrites via le formulaire Q&A disponible directement depuis la plateforme de e-learning.
- 3) L'accès illimité à des sessions de coaching en visioconférence hebdomadaire dont le but est de répondre à toutes les questions des clients. Ces sessions sont organisées en petit groupe de 8-10 personnes maximum avec un expert et mentor avec pour objectif de répondre à toutes les interrogations des clients en direct par le biais d'une visioconférence. Le nombre de places de ces sessions hebdomadaires sont limités pour garantir un accompagnement personnalisé envers le client, la réservation d'une place à une session se fait directement via le biais de la plateforme de E-learning où un calendrier de réservation est intégré à la plateforme.

Le Prestataire s'engage à maintenir une fréquence de session en direct adaptée à la demande, en réalisant un à plusieurs coaching par semaine pour garantir un maximum de disponibilité aux membres.

Toutefois, le Client est informé qu'il peut arriver, en fonction des contraintes organisationnelles ou de l'affluence des participants, que :

- Certaines semaines, aucun live ne soit organisé ;
- Toutes les demandes de participation ne puissent être satisfaites, faute de places disponibles.

Le Prestataire mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour équilibrer la fréquence des lives et répondre à la demande, mais il ne peut garantir une place systématique pour chaque Client à chaque session.

- 4) L'analyse des portefeuilles et placements. Dans le cadre de l'accompagnement proposé, le Prestataire peut commenter les portefeuilles ou placements du Client à titre illustratif et pédagogique, dans l'objectif d'aider le Client à mieux comprendre les notions abordées dans la formation.

Les retours fournis par le Prestataire mettent en lumière les aspects clés des placements ou projets de placements, notamment les risques associés, les frais applicables, et les perspectives de rendement.

Le Client reconnaît que cette analyse a pour but d'informer et d'éclairer ses décisions, et qu'elle ne constitue pas un conseil financier direct. Les décisions finales concernant ses placements relèvent exclusivement de sa responsabilité.

Le Client reconnaît et accepte que le Prestataire assure un accompagnement, notamment en répondant à ses questions via les outils de communication mis à disposition, tels que les chats ou les sessions en direct par vidéo. Cependant, cet accompagnement repose sur une obligation de moyens de la part du Prestataire et non une garantie de résultats.

En tout état de cause, le Client ne pourra pas tenir le Prestataire responsable en cas de délai dans les réponses ni exiger un remboursement à ce titre.

Le Client reconnaît et accepte que l'accompagnement offert par le Prestataire a pour objectif principal de l'aider dans sa formation, de répondre à ses questions et de l'aiguiller au mieux dans la limite des connaissances et compétences du Prestataire. Cet accompagnement repose sur une obligation de moyens, visant à fournir des informations claires et des retours d'expérience.

Toutefois, il est précisé que cet accompagnement ne constitue en aucun cas un conseil financier direct ou personnalisé. Les décisions finales relèvent exclusivement de la responsabilité du Client. Le rôle du Prestataire est de transmettre des connaissances et des outils permettant au Client de développer son autonomie financière.

L'accompagnement est conçu pour être présent tout au long de la progression du Client, avec pour finalité de lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour prendre des décisions financières éclairés par rapport à sa situation. En aucun cas, le Client ne pourra engager la responsabilité du Prestataire pour des choix ou décisions financières qu'il aurait prises sur la base des contenus ou échanges réalisés dans le cadre du Programme.

5.3 L'accès au groupe privé

Dans le cadre du Programme, le Client bénéficie d'un accès illimité à un groupe privé Discord réunissant l'ensemble des membres de la formation. Ce groupe a pour objectif de favoriser les interactions entre participants, de fédérer une communauté active, et de promouvoir l'entraide mutuelle.

Le Prestataire partage également les actualités pertinentes dans ce groupe afin de tenir les membres informés. Le Client peut y poser toutes ses questions et obtenir des réponses, soit de la part d'un expert du programme, soit grâce aux échanges avec les autres membres.

Le Client reconnaît que l'utilisation de ce groupe est soumise au respect des règles de bonne conduite et d'entraide. Tout comportement inapproprié pourrait entraîner une limitation ou une suppression de l'accès au groupe, sans remboursement des frais liés à la formation.

5.4 Les autres services

Le Prestataire peut, dans le cadre du programme, proposer ponctuellement des services additionnels, qui peuvent être gratuits ou payants. Ces services incluent, sans s'y limiter, l'organisation de Masterclass animées par des experts, des événements physiques, des séminaires, ou d'autres activités en lien avec les thématiques abordées dans le programme.

Ces services complémentaires visent à enrichir l'expérience des membres et à offrir des opportunités supplémentaires d'apprentissage et de networking. Le Client est informé des modalités et conditions spécifiques de ces services lorsqu'ils sont proposés.

Article 6 - Commande :

Pour acquérir le Programme, le Client doit se rendre sur le lien URL adressé par le Vendeur. Le Client est invité à entrer ses informations personnelles (nom, prénom, adresse, identifiants, informations de paiement), puis à sélectionner le Programme.

Avant de procéder à l'achat, le Client s'engage à prendre connaissance et à accepter les Conditions Générales. Cet engagement implique l'acceptation de l'intégralité des Conditions Générales, sans restriction ni réserve.

Le Client a la possibilité de vérifier l'état du Programme commandé, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation selon l'article 1127-2 du Code Civil.

Cette validation constitue une preuve du contrat de vente. Le Client s'engage à vérifier l'exactitude de la commande et de signaler, sans délai, toute erreur avant de passer au paiement. Il convient de sélectionner le mode de paiement, les modalités de paiements choisies et d'indiquer ses coordonnées bancaires.

La commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de la commande, par courrier électronique (courrier qui contiendra les détails de la Commande et les Conditions Générales) et après encaissement de la somme totale ou de la première mensualité en cas de paiement échelonné.

Toute commande passée sur le Site constitue un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire, faisant démarrer le délai de rétractation, mentionné à l'Article 12. Une fois la commande confirmée, elle ne pourra être annulée, sauf les cas spécifiés par les Conditions Générales, la loi ou une décision judiciaire, dans le cadre du droit de rétractation ou en cas de force majeure.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser la commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime. Toute commande parvenue au Prestataire est réputée ferme et définitive à l'issue du délai de rétractation, mentionné à l'Article 12 des Conditions Générales.

Suite à son inscription, le Client recevra automatiquement par email un contrat de formation électronique destiné à formaliser son engagement. La lecture et la signature électronique de ce contrat sont obligatoires pour valider définitivement l'inscription. Le Client est tenu de signer le contrat dans les plus brefs délais suivant sa réception.

Il est précisé que, conformément à l'article 12 des présentes, le délai de rétractation légal commence à courir dès la passation de la commande, et ce, indépendamment de la signature du contrat. Par conséquent, si le Client ne signe pas le contrat de formation mais que le délai de rétractation est écoulé, aucun remboursement ne sera possible.

Article 7 - Prix du Programme et modalités de règlement :

7.1 Prix du Programme

Les prix du Programme sont ceux affichés sur le Site le jour du passage de la commande. Le Prestataire se réserve le droit de modifier les prix à tout moment. Les prix sont indiqués en euros et toutes taxes comprises.

7.2 Modalités de règlement

Le prix du Programme est payable par les moyens de règlement mis à disposition sur le Site, tels qu'indiqués et choisis par le Client.

En outre, le Client a la possibilité de régler le montant dû pour accéder au Programme :

- En un paiement unique ;

- En plusieurs mensualités, selon le calendrier convenu au moment de l'inscription.

En choisissant l'option de paiement en plusieurs mensualités, le Client s'engage à honorer l'intégralité des paiements prévus, même en cas de désistement ou d'arrêt d'utilisation du Programme.

En communiquant ses informations bancaires lors de la Commande, le Prestataire autorise le Vendeur à débiter son compte du montant indiqué.

Le Client garantit qu'il est majeur, qu'il est titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage.

En cas d'erreur ou d'impossibilité de débiter la carte, la vente est immédiatement résolue de plein droit et la commande est annulée.

Les informations de paiement du Client lors de la Commande par carte bancaire font l'objet d'un traitement automatisé de données par le prestataire de paiement sécurisé Stripe : <https://stripe.com/fr/payments/payment-methods-guide#cartes>.

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'intégralité de ladite commande et vaudront exigibilité des sommes figurant sur le formulaire de commande.

La validation de la Commande supposant une adhésion aux Conditions Générales vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le Site.

En cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire, le Client doit, dès le constat de cette utilisation, contacter le Prestataire et ce, sans préjudice des démarches du Client auprès de sa banque. Une fois la Commande réalisée, les accès à la Plateforme sont envoyés sous 10 jours ouvrés.

Le Client peut régler sa commande via les moyens de paiement suivants :

- Carte bancaire ;
- PayPal ;
- Virement bancaire (uniquement pour les paiements en une seule fois).

En choisissant l'option de paiement par virement bancaire, le Client accepte que son inscription ne soit validée qu'après réception et encaissement complet du montant dû.

7.3 En cas de retard et de non-paiement

En cas de non-paiement ou de retard d'une mensualité de 10 jours ouvrés, le Prestataire se réserve le droit de :

- Suspendre immédiatement l'accès du Client au Programme jusqu'à régularisation du paiement ;
- Réclamer l'intégralité des mensualités restantes dues, conformément au calendrier établi

En cas de non-paiement de plus de trente (30) jours, le Prestataire se réserve le droit d'engager une procédure de recouvrement pour obtenir les sommes dues et tous frais liés à cette procédure restant à la charge du Client.

Article 8 - Rémunération du Prestataire et transparence :

Le Prestataire reconnaît que sa source principale de rémunération provient du paiement du Client pour accéder au Programme.

Toutefois, il est possible que le Prestataire perçoive des commissions d'affiliations ou de partenariats commerciaux avec des prestataires que le Prestataire recommande, notamment les :

- Logiciels d'analyse et outils financiers ;
- Courtiers et banques proposants des services tel que : Compte-Titres, PEA, Assurance Vie, PER, Crowdfunding immobilier, SCPI.
- Logiciel de comptabilité et de déclaration fiscale
- Toute autre service pertinent pour les investisseurs.

Le Prestataire s'engage à :

- Toujours recommander des plateformes ou services dans l'intérêt exclusif du Client, sans motivations financières en priorité pour le Vendeur ;
- Mentionner de façon claire et visible les commissions d'affiliation ou partenariats commerciaux lorsqu'ils sont en place avec un prestataire ;
- Proposer plusieurs plateformes parmi les partenaires, afin de garantir la liberté de choix du Client.

Dans le cas où une plateforme est recommandée fréquemment et indépendamment des accords commerciaux, le Prestataire peut solliciter des commissions d'apporteur d'affaires auprès de ces plateformes, tout en maintenant une transparence absolue sur la nature de ces relations financières.

Article 9 - Durée :

L'accès à la Plateforme de formation et aux services qui y sont associés est accordé de manière illimitée et à vie, conformément aux conditions définies dans l'Article 2 spécifiant que le terme « à vie » ou « illimité » est à comprendre comme étant valable tant que le Prestataire est en activité.

Les Conditions Générales sont donc conclues pour une durée indéterminée, sous réserve du respect par le Client de l'ensemble des obligations prévues dans ces conditions générales de vente et d'utilisation.

Article 10 - Obligations du Prestataire :

Le Prestataire s'engage à :

- Fournir un contenu de formation et d'accompagnement en ligne actualisé conformément à ce qui est présenté dans l'Article 6 ;

- Accompagner et apporter les ressources nécessaires, selon l'objectif du Programme, au Client ;
- Assurer une transparence totale sur les risques liés à l'investissement ;
- Dès la validation de l'inscription au Programme, donner les accès au Client dans un délai raisonnable
- Mettre en place un outil de communication entre le Client et le Prestataire.

Article 11 - Obligations du Client :

Le Client s'engage à :

- Lire et signer le contrat de formation reçu par voie électronique suite à la souscription au Programme.**
- Reconnaître que l'investissement comporte un risque de perte en capital et que les performances passées ne préjugent pas à des performances futures ;**
- Prendre en toute connaissance des risques présentés, ses propres décisions financières de manière éclairée, et reconnaît que le Prestataire ne pourra pas être tenu pour responsable de ses décisions financières ;
- Respecter la politique de confidentialité du Vendeur notamment de ne pas divulguer les modules et informations sur le Programme ;
- Payer le Prestataire selon les termes du Contrat.

Article 12 – Garantie commerciale :

Le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas dans le cadre du Programme s'agissant d'un service numérique sur un support immatériel à utilisation instantanée. Néanmoins, le Prestataire met à disposition du Client une garantie commerciale de 48h.

Le Client dispose d'un délai de 48 heures pour exercer sa garantie commerciale sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Ce délai de rétractation commence dès la passation de la commande sur le site, et ce, indépendamment de la signature du contrat électronique. Par conséquent, si le Client ne signe pas le contrat de formation mais que le délai de rétractation est écoulé, aucun remboursement ne sera possible.

En cas de rétractation dans le délai de 48 heures, le Vendeur assurera un remboursement de toutes sommes préalablement versées sous 10 jours ouvrés.

Le Client effectue sa demande de rétractation via un email qu'il peut envoyer directement à l'adresse suivante : contact@academiedesinvestisseurs.com.

Le Client devra simplement spécifier obligatoirement dans l'email :

- Nom/Prénom
- Numéro de téléphone
- Date de souscription au Programme

Article 13 - Remboursement :

Le remboursement n'est prévu que dans la situation où le Client utilise sa garantie commerciale, dans les conditions citées à l'Article 12 du Contrat.

Le remboursement s'effectue en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client a utilisé pour la transaction initiale.

Article 14 - Accès au Programme :

L'accès au Programme par le Client est accessible par les adresses internet fournies dans le courrier électronique envoyé par le Prestataire. Le Client peut y avoir accès à partir d'un ordinateur connecté à internet, mais également sur une tablette et smartphone.

Tous les coûts afférents à l'accès au Programme, que ce soit les frais matériels, logiciels ou d'accès à internet sont exclusivement à la charge du Client. Le Client est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à internet.

Tout code d'identification fourni par le Client est strictement personne, individuel, confidentiel, intransmissible. Le Client est responsable de la confidentialité de ses codes et s'interdit de toute diffusion. Le Client s'engage à répondre de toute utilisation non autorisée, frauduleuse ou abusive de ses codes et droit d'accès.

Le Client informera sans délai le Prestataire de la perte ou du vol des codes. En cas de violation des droits d'accès, le Prestataire se réserve le droit de suspendre l'accès au Programme, sans indemnité, préavis, ni information préalable.

Tout espace de contribution sur le Site ou groupe de discussion doit être utilisé de bonne foi, et le Client s'interdit de tout discours diffamatoire, menaçant, haineux, intolérant et de toute publication de nature à porter atteinte aux droit de tiers ou contraire à la loi.

De plus, le Client s'engage à ne pas promouvoir ses propres services ou produits au sein des groupes de coaching sans l'accord préalable du Prestataire. Le Prestataire se réserve le droit de refuser l'accès à tout ou partie du Programme ou de limiter les droits d'accès au Programme, unilatéralement et sans notification préalable, à tout Client ne respectant pas les Conditions Générales.

Le Prestataire se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis, l'accès à tout ou partie du Site et Programme, afin d'en assurer la maintenance (notamment par le biais de mises à jour), des raisons de sécurité ou pour toute autre raison légitime

(notamment la mise à jour des contenus), sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.

La plateforme de formation/E-learning est hébergée par Podia, un fournisseur reconnu parmi les leaders de l'hébergement de formations en ligne. Le Prestataire s'engage à maintenir la plateforme fonctionnelle et accessible en permanence, dans les limites de ses moyens techniques et organisationnels. Toutefois, en cas d'interruptions ou de maintenances dues à des décisions ou interventions de Podia, le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable, ces événements relevant de la responsabilité de Podia et de ses propres conditions générales d'utilisation.

En cas de force majeure ou d'interruption prolongée des services fournis par Podia, le Prestataire s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour trouver une solution alternative et raisonnable dans les meilleurs délais, notamment en migrant la plateforme vers un autre hébergeur afin de garantir l'accès aux formations.

De plus, le Prestataire se réserve le droit de changer d'hébergeur à l'avenir. En cas de migration vers un nouvel hébergeur, le Client sera informé par email, et de nouveaux identifiants d'accès, si nécessaires, lui seront communiqués.

Article 15 – Limitation de responsabilité :

15.1. Nature des prestations

Les services fournis par le Prestataire relèvent exclusivement du champ de la formation. Ils consistent en la mise à disposition de contenus pédagogiques, de ressources pratiques et d'un accompagnement visant à renforcer la compréhension des concepts abordés. **Ces services ne constituent en aucun cas une activité de conseil en investissement.**

Aucun diagnostic patrimonial, aucune recommandation personnalisée ou arbitrage sur un produit financier spécifique n'est fourni dans le cadre du Programme.

15.2. Autonomie du Client et responsabilité des décisions

Le Client demeure seul décisionnaire de ses choix financiers. Il reconnaît expressément que les informations, analyses pédagogiques ou retours d'expérience transmis dans le cadre du Programme ne peuvent se substituer à un conseil individualisé adapté à sa situation personnelle, tel que délivré par un professionnel habilité.

Le Client assume donc l'entièvre responsabilité de l'utilisation qu'il fait des connaissances acquises au sein du Programme, ainsi que des décisions prises en matière d'investissement, de fiscalité ou de gestion patrimoniale.

15.3. Risques liés à l'investissement

Le Client reconnaît avoir été informé que toute opération financière comporte un risque, y compris un risque de perte en capital. Les performances passées ne garantissent en aucun cas les performances futures.

15.4. Encadrement de l'accompagnement

L'accompagnement proposé dans le cadre du Programme (questions écrites, visioconférences, groupes d'échanges) est conçu comme un prolongement de la formation. Il a pour objectif de favoriser l'appropriation des connaissances et d'illustrer certaines notions abordées. Les intervenants peuvent être spécialisés ou certifiés (ex : CIF, CGP), mais ils n'interviennent ici que dans le cadre de leur mission de formation.

15.5. Exclusion de responsabilité

Le Prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable :

- des décisions financières prises par le Client,
- des pertes, gains, ou résultats obtenus,
- de toute conséquence patrimoniale, fiscale ou juridique liée à l'application des connaissances issues du Programme.

Le Prestataire est soumis à une obligation de moyens et non de résultats. L'efficacité du Programme dépend notamment de l'implication du Client, de son contexte personnel et de son discernement dans l'exploitation des contenus proposés.

Article 16 - Propriété intellectuelle et confidentialité :

16.1 Propriété intellectuelle

L'intégralité du contenu et des services proposés dans le cadre du Programme, y compris mais sans s'y limiter : la plateforme de formation, les modules vidéos, les documents PDF, les images, les fichiers Excel, les drives, et tout autre support pédagogique ou service associé, constitue la propriété intellectuelle exclusive du Prestataire.

Toute reproduction, distribution, modification, ou partage de ces éléments, en tout ou en partie, sans autorisation expresse du Prestataire, est strictement interdit et constitue une violation des droits de propriété intellectuelle, sanctionnée par la loi.

En cas de non-respect de ces dispositions, le Prestataire se réserve le droit :

- d'exclure immédiatement le membre concerné du Programme, sans possibilité de remboursement ;
- d'engager des poursuites judiciaires si la gravité des faits le justifie.

16.2 Confidentialité et protection des données personnelles

Le Prestataire s'engage à garantir la confidentialité et la protection des données personnelles du Client, conformément aux dispositions définies dans l'Article 20 des présentes.

Toutefois, en souscrivant au Programme, le Client autorise le Prestataire à utiliser ses témoignages publics, publiés sur des plateformes telles que TrustPilot ou envoyés via des messages privés, pour mettre en avant sa satisfaction à des fins commerciales. Ces témoignages pourront être affichés sur le site internet du Prestataire ou sur ses réseaux sociaux.

Cette autorisation se limite à l'utilisation de contenus déjà partagés volontairement par le Client, et le Prestataire s'engage à respecter la confidentialité de tout autre contenu ou information personnelle non destinée à un usage public.

Si le Client souhaite que son témoignage public ne soit plus utilisé, il peut en faire la demande au Prestataire à tout moment. Dès réception de cette demande, le Prestataire s'engage à retirer le témoignage concerné dans les meilleurs délais.

Article 17 - Résiliation :

1. Résiliation par le Client

Le Client peut résilier son inscription dans les conditions suivantes :

- Si le délai de rétractation de 48 heures est toujours en cours selon les modalités de l'Article 12 ;
- En cas de non-respect des engagements par le Prestataire, à condition que ce manquement soit dûment signalé et justifié.

Aucun remboursement ne sera accordé en dehors du délai de rétractation expressément prévus dans les présentes CGV.

2. Résiliation par le Prestataire

Le Prestataire se réserve le droit de résilier l'accès du Client au Programme dans les cas suivants :

- Non-respect des conditions générales (par exemple, partage des contenus sans autorisation) ;
- Comportement inapproprié dans les espaces communautaires ;
- Non-paiement d'une échéance, en cas de paiement échelonné selon les modalités de l'Article 7 ;

En cas de résiliation pour faute grave du Client, aucun remboursement ne sera effectué.

3. Procédure de résiliation

- La résiliation sera notifiée par écrit (email) avec les motifs précis.

- Les obligations du Client envers le Prestataire, comme le respect de la propriété intellectuelle, restent en vigueur même après la résiliation.

Article 18 - Suspension :

Le Prestataire peut suspendre temporairement l'accès du Client au Programme dans les cas suivants :

- Manquement ponctuel aux conditions générales ;
- Retard ou incident de paiement en cas de paiement échelonné, jusqu'à régularisation comme précisé dans l'Article 7 ;
- Maintenance technique ou mise à jour majeure de la plateforme.

Article 19 - Force Majeure :

19.1. Généralités

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations contractuelles si celle-ci résulte d'un cas de force majeure, tel que défini par l'article 1218 du Code civil. Ces événements, indépendants de la volonté du Prestataire, rendent impossible l'exécution du contrat.

19.2. Force majeure affectant le Prestataire

Le Prestataire peut également invoquer la force majeure pour suspendre temporairement ou définitivement ses obligations en cas, par exemple :

- D'accident ou de maladie du formateur principal ;
- De fermeture administrative ou procédure de liquidation judiciaire affectant son activité ;
- D'interruption des services de tiers indispensables (hébergeurs, outils en ligne).

Dans tous les cas, les Parties s'efforceront de trouver une solution adaptée pour minimiser les impacts de la situation.

Article 20 - Protection des données personnelles :

20.1. Collecte et utilisation des données personnelles

Le Prestataire s'engage à respecter la confidentialité et la protection des données personnelles des Clients, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – Règlement UE 2016/679) et à la législation française en vigueur.

Les données personnelles collectées auprès des Clients dans le cadre de leur inscription, de l'utilisation de la plateforme de formation ou de tout autre service sont strictement nécessaires à la gestion et à l'exécution des prestations proposées. Ces données peuvent inclure, sans s'y limiter :

- Nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone, adresse postale ;
- Informations de paiement (traitées de manière sécurisée par des prestataires tiers) ;
- Données de connexion et d'utilisation de la plateforme.

Ces données sont utilisées pour :

- La gestion administrative et technique des inscriptions et des paiements ;
- La communication avec le Client concernant les services ou mises à jour du Programme ;
- L'amélioration continue des services proposés.

20.2. Confidentialité des données

Toutes les données personnelles du Client sont strictement confidentielles et ne sont accessibles qu'aux membres autorisés du Prestataire ou à ses sous-traitants agissant sous son autorité et dans le respect du RGPD. Aucune donnée ne sera vendue, partagée ou utilisée à des fins commerciales sans le consentement explicite du Client, sauf dans les cas prévus par la loi.

20.3. Droits du Client

Conformément au RGPD, le Client dispose des droits suivants sur ses données personnelles :

- Droit d'accès : le Client peut demander une copie des données le concernant.
- Droit de rectification : le Client peut demander la correction des données inexactes ou incomplètes.
- Droit à l'effacement : le Client peut demander la suppression de ses données, sauf si leur conservation est nécessaire pour des raisons légales ou contractuelles.
- Droit à la limitation du traitement : le Client peut demander de limiter le traitement de ses données dans certaines circonstances.
- Droit à la portabilité : le Client peut demander à recevoir ses données personnelles dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, ou à les transférer à un autre responsable de traitement.
- Droit d'opposition : le Client peut s'opposer au traitement de ses données pour des motifs légitimes ou retirer son consentement à tout moment lorsqu'il est requis pour le traitement.
-

Pour exercer ces droits, le Client peut adresser une demande écrite au Prestataire par email « contact@academiedesinvestisseurs.com ». Une pièce d'identité pourra être demandée pour vérifier l'identité du demandeur.

20.4. Durée de conservation des données

Les données personnelles du Client sont conservées uniquement pour la durée nécessaire à la gestion et à l'exécution des services, conformément aux exigences légales et fiscales. Passé ce délai, les données seront supprimées ou anonymisées.

20.5. Sécurité des données

Le Prestataire met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité des données personnelles des Clients, notamment contre les accès non autorisés, la perte, la divulgation ou la modification.

Article 21 - Loi applicable et juridictions compétentes :

Le présent contrat et toutes les CGV est régi par la loi française.

En cas de litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la résiliation des présentes conditions générales ou de tout autre différend lié à l'utilisation des services, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable avant de recourir à une action en justice.

À défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français dans le ressort du siège social du Prestataire, sauf dispositions légales impératives contraires.

Article 22 - Litiges :

22.1. Tentative de résolution amiable

En cas de différend entre le Prestataire et le Client, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. Le Client est invité à adresser sa réclamation au Prestataire par email ou courrier à « contact@academiedesinvestisseurs.com ».

22.2. Médiation

Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, le Client peut également recourir gratuitement à un médiateur de la consommation pour tenter de résoudre le litige.

Le recours à la médiation est possible uniquement si le Client a préalablement adressé une réclamation écrite au Prestataire et qu'aucune solution amiable n'a été trouvée.

22.3. Recours judiciaire

À défaut de résolution amiable ou de médiation concluante, le litige sera porté devant les tribunaux compétents tels que définis dans l'article 21 des présentes.